



« Les Sapouss' » Groupe AMAP de Yerres
Siège social : La grange au Bois – Villa Saint Jean- 10 rue de Concy- 91330
YERRES
Association loi 1901 inscrite à la Préfecture d'Evry sous le N°W912002974

COMPTE RENDU

CONSEIL DU 06 OCTOBRE 2020

Présents : José Charters, Dominique Auzeanneau, Daniel Lambert, Catherien Hebrard, Pablo Carrion, Géraldine Michelet, Céline Bernard, Frédérique Camillieri, Geneviève Bellisard, Colette Thibaut, Claudine Kauffer, Brigitte Couillard, Marie-Claire Bachelier, Michèle Munier, Isabelle Hagel, Isabelle Sabathier,

1 – Bilan de notre présence au forum

Le forum a eu lieu le 5 septembre 2020, L'AMAP était présente. Il y a eu beaucoup de monde qui sont venus demander des informations et en majorité des jeunes.

Il manquait quelques personnes pour tenir le stand. Essayer de faire le tableau pour s'inscrire dès fin juin pour le faire remplir pendant l'été.

Nous avons eu dernièrement 5 nouveaux adhérents mais sans savoir s'ils sont venus au forum.

Suzanne Chevalier a discuté assez longuement avec le maire, M. Clodong, qui est passé sur le stand le matin et a évoqué la possibilité d'utiliser le local pour d'autres activités (maraîchage bio, mirabelles).

Le fait de faire les distributions dehors intrigue les personnes qui passent dans le parc et qui viennent voir qui nous sommes. Cela donne plus de visibilité à l'Amap et, de l'avis de nombreux amapiens, c'est plus agréable et plus convivial.

2 – Contrats

Légumes

Les paniers de légumes ne sont pas réguliers. Les premières distributions de septembre, il n'y avait pas de tomates ni de courgettes. Il y a visiblement un problème d'inégalités dans les paniers d'une semaine sur l'autre.

Pablo a parlé à Alain qui lui a dit que c'était le creux de production pour les tomates et qu'ils ne pouvaient pas en mettre chaque semaine. Mais les semaines suivantes, les paniers se sont améliorés ...

Pablo va re-demander à Isabelle et Alain une réunion interamap afin d'avoir le ressenti des autres AMAP
Isabelle H. se propose pour assister Pablo et Géraldine lors de cette réunion.

Petite discussion sur ce que nous avons envie de faire savoir à Isabelle et Alain. Finalement, tous d'accord pour surtout leur demander comment ils voient les choses à 2-3 ans.

Il faudrait prévoir de lancer un référendum pour savoir si les amapiens comptent renouveler leur contrat l'année prochaine et avoir leur avis.

Pablo aimerait bien passer la main (cela fait 5 ans qu'il est référent Légumes). Il faudra solliciter les amapiens pour trouver un adhérent qui souhaiterait prendre la relève.

Farine

Jean-François, producteur de farine ne renouvelle pas notre collaboration l'année prochaine. Il ne fait plus de pain le samedi chez lui et n'aura donc plus de farine à nous proposer. Il faudra voir si Bruno est intéressé pour nous fournir de la farine.

Isabelle se renseigne pour savoir s'il continue-les lentilles.

Prévoir 1 cadeau symbolique (un bâton de marche par exemple) pour la fin de notre collaboration ?

3 – Nouveaux partenariats

- Châtaignes : une commande est en cours
- Pâtes : Daniel nous a amené 4 paquets de pâtes. Le producteur est céréalier et c'est sa femme qui utilise le blé pour faire des pâtes complètes. Cela peut entrer dans le cadre de l'AMAP mais il faut re-discuter avec eux sur le partage de la production.
- Laine : l'éleveuse-productrice a reçu deux personnes de l'AMAP. Très bon accueil, elle a deux troupeaux de chèvres angora pour la laine mohair et de moutons Shetland pour la laine de rembourrage des coussins. Les animaux sont nourris avec la production de céréales de son mari qui fait des semences potagères. La laine Mohair doit être lavée, tissée, filée et teinte avant de pouvoir l'exploiter. La productrice a trouvé des petites entreprises qui peuvent lui faire tout cela en respectant la norme Ecotex. Elle a aussi trouvé à Etampes une tricoteuse qui respecte la norme Mohair et qui confectionne des pulls et des chaussettes. Elle nous propose un contrat avec de la laine (pelotes), des pulls et des chaussettes ainsi que des plaid et des kits de tricotage...

Elle est par ailleurs déjà en contrat avec l'amap de Pussay. Isabelle H. va contacter Florent pour savoir comment se passe leur contrat.

Petit débat avec plusieurs discussions pour savoir si cela entre dans la charte des AMAPS et sur le partage de la production.

Dans le cadre de ces demandes de nouveaux partenariats ainsi que pour la commande de châtaignes, nous nous questionnons sur le projet agricole que notre Amap veut soutenir et devons vérifier que ces nouveaux partenariats entrent bien dans le cadre Amap. Dans le cas contraire, nous pourrions créer un groupement d'achats mais cela nécessite des démarches et des adhérents pour le mettre en place et le gérer.

4 – Date AG

La date de l'AG est fixée au vendredi 22 janvier dans la salle st Exupery à partir de 19h sous réserve des conditions sanitaires à cette date.

5 – Suivi auprès des élus

Fabienne Gabanelli, élue de l'opposition que nous avons rencontrée début mars, nous a relancés sur les questions liées à l'alimentation et l'agriculture. Isabelle H., qui avait déjà sollicité M. Clodong en début d'année, nous informe qu'elle va relancer son secrétariat pour être reçue par le maire afin de discuter avec lui des propositions qu'il avait faites sur ces sujets dans son programme électoral. Ces questions sont d'actualité dans le cadre des élections régionales de 2021. Dès que nous aurons une date de rendez-vous, nous rencontrerons Fabienne Gabanelli pour faire le point avec elle.

Date à retenir : prochain conseil : 17/11.

